

# La Charité de Montbrison

## Fondation de la Charité (1658)

### 1 - L'exemple de Lyon : le renfermement des pauvres

*L'hôpital général des pauvres renfermés* ou *la Charité* est créé par les **notables** de la ville (et non le comte de Forez) à l'imitation des établissements de Lyon. *L'Hôpital général de la Charité de Lyon* issu de *l'Aumône générale* fondé après la grande disette de 1531 sert de modèle à tous les hôpitaux généraux du royaume. Il s'inscrit dans un mouvement général, *le renfermement des pauvres*, considéré comme une catégorie sociale dangereuse (vagabondage, mendicité, criminalité...).

C'est moins une démarche charitable qu'une action de **prévention** (en nourrissant les indigents et en les mettant au travail) et de **répression** (arrestation des gens "sans feu ni lieu..." et des marginaux).

### 2 - Les motivations sont claires :

Selon les échevins, le projet ne peut qu'être *agréable à Dieu, favorable aux pauvres et avantageux au général de la ville, puisque c'est pour oster la mandicité et fénéantize et se redimer de l'importunité des pauvres estrangiers...*

*Ils déclarent agir autant par charité crestienne que pour se garentir de la surcharge et foulle des pauvres des lieux circonvoisins, et mesmes des villes de Clermon et Lion, qui ne sestant voullu enfermer auroient leur reffuge en cette ville...*

### 3 - Les premiers pas

Plusieurs assemblées de ville se tiennent en 1658 et 1659 (participants : 2 douzaines de Montbrisonnais : des échevins, les recteurs de l'hôpital, des magistrats, avocats, des notaires, deux chirurgiens et un apothicaire, des marchands...)

Procédure suivie :

- Des contributions volontaires des **officiers du bailliage** (les gens de justice) 300 £ par an et de **l'Election** (les services financiers) 150 £
- Le **seigneur engagiste** : 6 000 £ et des droits sur les bancs portatifs du marché de Montbrison.
- Autorisation de **l'archevêque** de Lyon (Camille de Neuville).
- Enfin **Lettres patentes** de fondation données par le roi du 23 avril 1659.

### 4 - Du Bourgneuf au faubourg de la Croix. Où s'installer ?

## Au Bourgneuf

On choisit un quartier pauvre, le Bourgneuf (aujourd'hui les Parrocels), loin des rues où résident les notables (rue de la Madeleine, Saint-Pierre, Grand-Rue (Martin-Bernard))...

Les acquisitions foncières consistent en une douzaine de bâtisses voisines les unes des autres situées au nord du couvent du couvent des **Cordeliers** (la mairie actuelle) et appuyées contre le rempart avec deux tours. Une maison est transformée en chapelle, une tour abrite l'écurie de l'âne, une autre le four à pain... Il y a des jardins dans les fossés de la ville...

On fait des réparations, néanmoins l'hôpital du Bourgneuf ne sera jamais vraiment pratique (on dirait fonctionnel aujourd'hui). Avec les tours des remparts, les constructions irrégulières, la chapelle, les cours et jardins, il forme un pittoresque petit village, bien clos sur lui-même, à l'ombre du vénérable couvent des Cordeliers. L'achat, en 1753, du petit couvent de Sainte-Ursule, au faubourg de la Croix, donnera à la Charité plus d'espace et des bâtiments conventuels infiniment mieux disposés.

### A la Croix : Acquisition du **petit couvent de Ste-Ursule**

Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, le deuxième couvent des Ursulines de la ville est, faute de ressources suffisantes, réuni au "Grand couvent", une maison du même ordre établi sur la colline (aujourd'hui collège Victor-de-Lapade).

Bâtiments et enclos du "Petit couvent", près de la porte de la Croix, mais hors des remparts, sont mis en vente pour 14 000 livres (prix réduit ensuite à 12 000 livres) en 1752.

Les recteurs sont intéressés par cette offre car les bâtiments de l'hôpital du Bourgneuf *sont en ruine* alors qu'au contraire *les batimens du second monastère des Ursules semblent être construits exprès pour y loger les pauvres...* De plus il est bien situé, hors de la ville.

Quelques réparations hâtives sont faites et on transfère les pauvres au faubourg de la Croix (actuelle maison de retraite) en 1753.

Les bâtiments sont plusieurs fois remaniés et agrandis autour du noyau central (l'ancien cloître du petit couvent). Une chapelle est bâtie en 1807 (en pisé, fronton triangulaire) malheureusement détruite en 1982 et remplacée par la salle polyvalente *Noël-Collard*.

## Administration et ressources de l'hôpital général

**1 - Selon les règlements de l'hôpital général de Lyon.** L'hôpital général de M. est nous l'avons dit, fondé et géré comme l'hôpital général de Lyon.

Les premiers recteurs de la Charité sont ceux de l'hôtel-Dieu mais le budget est séparé. Ensuite il y a 12 recteurs (le conseil d'administration) comprend, comme pour l'hôpital : deux chanoines de Notre-Dame, des procureurs (avoué) et avocats, des marchands, un médecin... Ils ont des fonctions bénévoles et se réunissent chaque dimanche :

- Le Distributeur de pain,
- Le Directeur des passants,
- Le Directeur des pauvres honteux,
- Le Directeur des troncs,
- Le Directeur des adoptés,
- Le Directeur des malades,
- Le Directeur des habits,

Le receveur ou trésorier de la Charité a un rôle essentiel : il est responsable de la gestion et en cas de difficultés doit être assez riche pour avancer de l'argent à la Charité. Il reçoit une indemnité annuelle (50 £). C'est souvent un notaire ou un marchand aisé.

**Rapports entre Hôtel-Dieu Sainte-Anne et la Charité** : séparation de la gestion et partage des tâches : l'hôtel-Dieu soigne, l'hôpital général renferme tous les marginaux.

## **2 - Les ressources de la maison** : un financement aléatoire, des expédients

**Les donations** : une multitude de donations (biens immobiliers ou argent) de nobles et bourgeois mais aussi de petites gens (artisans, vigneron, journaliers...).

**Les domaines** constituent la première source de revenus : quelques-uns

- Les Belles-Dents (à Savigneux),
- Le Rézinet (à Chambéon),
- Château, moulin et fonds de Vauberet à Montbrison,
- Des vignes, des jardins... des tours du rempart, de la vigne, des fossés asséchés transformés en jardins...

**Les aumônes** (30 % des recettes) notamment au moment de funérailles de notables. La Charité envoient des pauvres (parmi "les plus convenables" et bien "accoutrés" en bleu) porter des cierges et prier pour le défunt avec un bassin pour recevoir les offrandes.

**La grande misère** de 1693-1694 (on ne recevra personne jusqu'à ce que le nombre de pauvres se réduise à 20).

**La levée des boues** en 1699-1700 : une expérience qui dure peu, le ramassage des ordures de la ville avec un valet, un tombereau et une paire de vaches... Les boues sont vendues au profit de la Charité.

## La vie au jour le jour

### **1 - Le personnel au service des pauvres**

**L'aumônier** est chargé des offices religieux dans la chapelle de la maison et de catéchiser les pauvres.

**Les "dévotives servantes des pauvres"** sont des filles issues du petit peuple. Sans être religieuses, elles vivent d'une manière assez comparable en observant les trois règles : célibat, pauvreté et obéissance. Souvent elles entrent très jeunes et lèguent tous leurs biens à la Charité demandant simplement qu'on les y héberge jusqu'à la fin de leur vie (acte de "stabilité").

Elles sont 4 ou 5 sous la direction d'une "gouvernante des pauvres". Une sœur est qualifiée de maîtresse d'école.

**Les gardes** de la Charité ou les archers : 1 ou 2. Ils sont chargés de faire la chasse aux mendiants dans la ville et de les arrêter pour les conduire à la Charité. Ils ont une sorte d'uniforme : justaucorps, des bas, des souliers, une hallebarde... Souvent d'anciens soldats... Leur tâche est difficile, les gens prennent parfois partie pour les vagabonds.

**Les chirurgiens** attachés à la Charité visitent les pauvres de temps en temps : Charles Collignon dit *Lasonde* (un surnom qui en dit long), Pierre Louis Fray...

**Les sœurs Saint-Charles**. Au 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle, les religieuses Saint-Charles remplaceront les "dévotives servantes des pauvres". Elles forment une communauté distincte des sœurs institutrices à la Madeleine puisqu'elles ont leur propre supérieure. En 1881, Elle s'appelle

Etiennette Crozet. Il y a 7 autres religieuses, assez âgées (moyenne d'âge est de 58 ans). La supérieure a 80 ans. Elles s'occupent des vieillards et de jeunes orphelines, reste des anciennes fonctions de l'hôpital général chargé des enfants à partir de "l'âge de raison".

En 1881, la Charité a 68 pensionnaires âgés et 15 enfants ou adolescents âgés de 7 à 18 ans. La Charité a ainsi gardé en partie sa vocation qui était de s'occuper des enfants abandonnés. Le personnel laïque comprend 5 domestiques et deux jardiniers pour cultiver le clos de Charité et, au besoin, prêter main-forte aux sœurs (les successeurs des archers...).

## **2 - Vie quotidienne**

### **Discipline rigoureuse**

Avant 1789, une rude discipline maintient le bon ordre dans une communauté d'environ 50 personnes : moitié hommes, moitié femmes. Ils sont rigoureusement séparés. Un portier ferme la maison chaque soir...

Les manquements sont durement punis : carcan, fouet, cachot au pain sec et à l'eau. Dans les cas les plus difficiles, au lieu d'être enfermés les pauvres sont "passés dehors" mais doivent rendre les souliers et la casaque que la Charité leur a fournis.

Le règlement intérieur de la maison tient du régime carcéral et de la règle monastique.

Le travail des pauvres est une préoccupation constante des recteurs : aide à la marche de la maison, culture du jardin et des vignes pour les valides, installation de métiers pour fabriquer des rubans... avec plus ou moins de succès.

### **Le pain et le vin de chaque jour.**

La Charité fabrique elle-même son pain et tire de ses domaines son bled (son seigle), son vin, du lait, des oeufs, des légumes... et achète parfois un peu de viande de boucherie. Elle se chauffe avec son bois, achetant exceptionnellement du charbon de terre à Saint-Etienne.

Régime spartiate mais convenable. A l'abri de la misère, le pauvre a une vie paisible et bien ordonnée dans une maison qui ressemble assez à un couvent.

## **Les fonctions de la Charité : du renfermement des pauvres à la maison de retraite**

### **1 - Qui sont les pauvres de la Charité ?**

#### **Les adultes**

Selon le registre des entrées concernant la période 1745-1792

Chaque année une quinzaine de pauvres entrent à la Charité. Il s'agit essentiellement d'enfants trouvés qui étaient avant nourris par l'hôtel-Dieu et qui, à sept ans, entrent automatiquement à la Charité. Il y a aussi quelques orphelins.

Le reste de l'effectif : des vieillards, quelques impotents et handicapés mentaux, d'*imbéciles* comme on dit alors sans que cela soit péjoratif. Le motif premier et général de la réception à la Charité est, naturellement, l'indigence mais cette cause se conjugue avec d'autres difficultés : carences familiales, infirmités, vieillesse... très peu d'enfermements après arrestation.

Presque tous sont des journaliers, vigneron, jardiniers ou des artisans : charpentiers, cordonniers, tisserands, boulangers ...

En principe la Charité n'admet que les pauvres de la ville. Sont encore exclus *les incurables, estropiés, gens affligés d'écrouelles ou d'humeurs froides* et ceux qui ont des maladies contagieuses.

Après la Révolution le nombre des enfants abandonnés grossit énormément (jusqu'à 70-80 par an à la restauration et la Monarchie de Juillet). On installe un tour (une armoire ronde tournante dans le mur), au faubourg de la Croix pour les recueillir plus facilement. Il fonctionne de 1830 à 1859.

### **Les enfants**

#### ○ **Enfants abandonnés**

Le nombre important d'enfants et d'adolescents justifie qu'il y ait une sœur "maîtresse d'école. Ces enfants, que le règlement recommande de tondre *pour éviter la vermine*, se trouvent mêlés à des vieillards, des infirmes et des adultes, parfois anciens vagabonds (sérieux inconvénients).

Près du quart d'entre eux meurt dans l'établissement, une autre partie quitte la Charité sans la permission du bureau, en "s'évadant" comme le précise le registre, quelques-uns sont retirés par leur famille, enfin une petite minorité est placée chez des paysans ou des artisans.

- **Enfants du seigneur de Charlieu** : Fanny de Pennemard, veuve de Gilbert Henry, écuyer et seigneur de Charlieu présente trois de ses enfants au bureau de la Charité pour qu'ils y soient reçus jusqu'aux prochaines fêtes de Noël afin d'être *nourris et eslevés à la crainte de Dieu et y apprendre à lire*. La dame de Charlieu verse pour cela 113 livres. Le bureau accepte les trois enfants mineurs : Jeanne Henrys, dix-sept ans, Jacques Henrys, neuf ans et demi, Gilbert Henrys, huit ans.
- **Enfants désobéissants et libertins** : fonction plus curieuse, la Charité sert de maison de redressement pour les enfants obstinés. Ainsi le 18 novembre 1770, André Desbruns, sculpteur de son état, demande au bureau de la Charité d'emprisonner son fils Jean-Baptiste pendant quinze jours. Il sera nourri au pain et à l'eau et battu une fois par jour par le garde durant la première semaine. *L'enfant manquoit au respect qu'il luy devoit en luy faisant des menaces et luy avoit fait plusieurs tours qui ne tenoient rien moins que du libertinage*. Il paie six sols par jour pour faire exécuter cette pénitence.

### **D'autres fonctions**

- **L'assistance aux pauvres externes** : La Charité donne des secours en argent aux pauvres externes (les pauvres "honteux" secourus en secret).
- **Les filles "tombées en faute"** : quelques cas de prostituées (*filles et veuves débauchées et étrangères qui ont fait des enfants...*)

## **2 - La petite communauté de l'Ancien Régime**

L'hôpital général sert aussi, déjà, de "maison de retraite". Ainsi, après une vie au service des malades, Estienne Chantelauze, ancien praticien de Montbrison, demande, le 19 août 1764, à être reçu pour être nourri, entretenu et blanchi comme les autres pauvres. Il abandonne à la Charité la pension viagère annuelle de 80 livres que lui verse son frère, ne se réservant que 6 sols par semaine.

Les pauvres renfermés de Montbrison forment une communauté réduite. Le 26 décembre 1700, ils sont au nombre de 38, hommes et femmes, outre la gouvernante et deux sœurs. Le 16 août 1711, ils ne sont que 34. Le 4 mars 1736, à la Charité se trouvent 45 pauvres : 25 hommes, 20 femmes, *la sœur gouvernante, la sœur maîtresse d'écolle, 3 servantes, 2 pour la maison et une pour avoir le soin des 3 vaches qu'on a dans la maison pour en avoir le laitage, et 2 valets pour les*

*domaines les vignes et le jardin*. On voit bien le caractère rural que pouvait avoir la maison. Le mélange des générations et des sexes en faisait une sorte de vaste maisonnée - de 40 à 50 personnes -- sous la houlette de la "gouvernante des pauvres".

Grâce au dévouement des sœurs et au zèle, parfois tatillon, de administrateurs, la Charité est bien gérée. La maison au budget modeste vit en autarcie avec ses domaines. Elle est donc moins vulnérable en cas de crise économique.

Les pauvres renfermés décemment nourris et hébergés y ont une vie paisible mais austère, à l'abri de la misère mais sans liberté personnelle. Sans doute la taille de l'établissement permet-elle à certains habitués de se faire une vraie place en participant notamment aux travaux de la maison. Cumulant de multiples fonctions : orphelinat, hospice, maison de correction, bureau de bienfaisance, pour ne citer que les principales, la Charité a eu, en son temps, un rôle essentiel et a rendu, malgré des imperfections évidentes, de grands services dans la lutte contre la misère.

### **3 – Aujourd'hui**

La maison de retraite d'aujourd'hui a remplacé la Charité. Au cours du 20<sup>e</sup> siècle et particulièrement à partir des années 60, il y a eu de profondes transformations : modernisation et "humanisation" de l'établissement cependant les lieux restent les mêmes.

Les pensionnaires ne sont plus ni "les pauvres" ni "les renfermés" mais des personnes des "troisième et du quatrième âges" (on n'ose plus dire "des vieux"). Les "dévotes servantes" sont remplacées par un personnel compétent et attentif, une animation existe... avec une certaine vie sociale pour les pensionnaires. L'établissement est incorporé (c'est une riche idée) dans tout un ensemble ouvert : jardin public, parc animalier, complexe sportif... où circulent des gens de tous les âges.

(Extrait de la causerie présentée le 12 avril 2003 au "Printemps de l'histoire",

Centre Social de Montbrison : *La tradition hospitalière à Montbrison : Hôtel-Dieu et Charité*)